

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 9 JANVIER 2017

Objet : **HELIANTHE**

Membres élus présents : MM AROT - BAILLY - BALAGUER - MME BERTHOLON - MME BERTILLOT -
MM. BERTOLOTTI - BORTOT - MME BRUN-MILLET - MM. BUGAUD - CAUQUY - MME DELLABLANCHE -
MM. FONTENAT - FRATTA - GALLET - GINOT - JOSEPH - JOUSSEAU - MME LANGLAIS - MM. LUGAND -
MARMILLON - MASCIOTRA - MONNET - MME NALLET - MM. PENON - PERRAUT - PHILIBERT - VERNE -
MMES VILLARD - VOLLERIN

Intervention de Agnès BERTILLOT, Vice-présidente Secrétaire

La CCI a participé au comité de préfiguration de la transformation de l'Association Hélianthe en Agence Locale de l'Energie et du Climat et notre assemblée du 19 septembre a validé le principe de notre adhésion. Ce dossier est suivi par notre Vice-Président Patrice Fontenat.

L'Assemblée Générale d'Hélianthe du 1er décembre ayant validé cette transformation, le Bureau vous propose de confirmer notre décision d'adhésion moyennant une cotisation fixée à 1.500 € pour les consulaires.

L'Assemblée, vu l'exposé d'Agnès Bertillot, Vice-présidente Secrétaire, approuve l'adhésion de la Chambre à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat moyennant une cotisation fixée à 1 500€.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

| | |
|---------------------------------------|----|
| - Nombre de Membres Élus | 36 |
| - Nombre de Membres en exercice | 36 |
| - Nombre de Membres présents | 29 |
| - Nombre de voix pour | 29 |
| - Nombre de voix contre | 0 |
| - Nombre d'abstentions | 0 |

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Agnès BERTILLOT
Vice-présidente Secrétaire

Original signé

Jean-Marc BAILLY
Président